



Organisation
internationale
du Travail

► Rapport phare du BIT

► **Emploi et questions
sociales dans le monde**

Tendances

2021



Résumé analytique





La pandémie a entraîné des bouleversements sans précédent qui, en l'absence d'action politique concertée, marqueront le paysage social et de l'emploi pour les années à venir

Par son impact dévastateur sur la santé publique, l'emploi et les moyens de subsistance, la pandémie de COVID-19 a provoqué des bouleversements sans équivalent dans le monde entier. Partout, les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs ont pris des mesures immédiates pour affronter la crise, préserver les emplois et protéger les revenus, même si leur portée et leur générosité sont variables. Ces mesures ont été primordiales pour atténuer la crise, mais tous les pays ont subi une forte détérioration de l'emploi et du revenu national, ce qui aggrave les inégalités existantes et risque de laisser des séquelles à plus long terme sur les travailleurs et les entreprises. Une réponse politique déterminée s'impose pour faire face à la fragilité et à l'hétérogénéité des conditions sociales et économiques et favoriser une relance centrée sur l'humain.

On estime que 8,8 pour cent du total des heures de travail ont été perdues en 2020, soit l'équivalent des heures travaillées en un an par 255 millions de travailleurs à plein temps. Cet indicateur synthétique rend compte des différents biais par lesquels la pandémie a touché les marchés du travail. Environ la moitié des pertes d'heures de travail sont dues à la réduction du temps de travail de ceux qui ont gardé leur emploi (qui peut être attribuée soit à un temps de travail plus court, soit à «zéro» heure de travail dans le cadre de dispositifs de chômage technique). L'autre moitié est due à des pertes d'emplois pures et simples. Par rapport à 2019, le nombre total d'emplois a chuté de 114 millions en raison de l'entrée de travailleurs dans le chômage ou de leur sortie de la vie active. S'il n'y avait pas eu de pandémie, le monde aurait créé environ 30 millions d'emplois en 2020. Prises ensemble, ces pertes signifient que le déficit mondial d'emplois a augmenté de 144 millions en 2020 (voir la figure ci-après), ce qui aggrave fortement la pénurie qui existait déjà avant la pandémie.

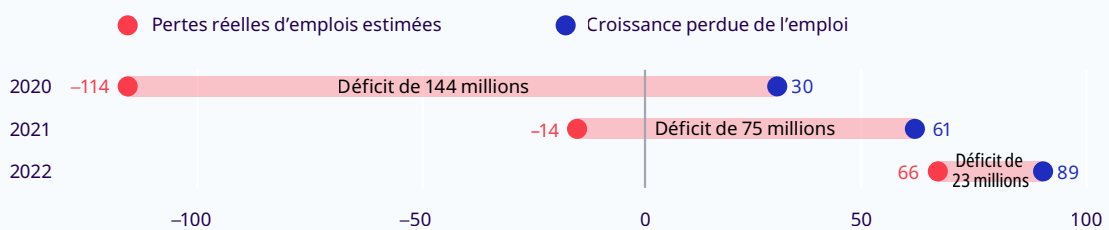
Les vagues récurrentes de la pandémie sur la planète ont maintenu les pertes d'heures de travail à un niveau élevé en 2021, entraînant un déficit du nombre total d'heures de travail de 4,8 pour cent au premier trimestre, qui se réduit légèrement à 4,4 pour cent au deuxième trimestre. Cette perte, qui correspond à l'équivalent en heures de travail de 140 millions d'emplois à plein temps au premier trimestre et de 127 millions au deuxième, montre que la crise est loin d'être terminée en cette fin de premier semestre 2021. L'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Europe et l'Asie centrale sont les deux régions les plus touchées, les pertes d'heures de travail estimées dépassant pour chacune 8 pour cent au premier trimestre de 2021 et 6 pour cent au deuxième.

Les pertes totales d'heures de travail se sont traduites par une forte baisse des revenus du travail et une augmentation de la pauvreté. Au niveau mondial, les revenus du travail, qui ne comprennent pas les transferts et les prestations des pouvoirs publics, étaient en 2020 inférieurs de 3 700 milliards de dollars É.-U. (8,3 pour cent) à ce qu'ils auraient été en l'absence de pandémie. Pour les deux premiers trimestres de 2021, ce manque à gagner équivaut à un recul des revenus du travail de 5,3 pour cent, soit 1 300 milliards de dollars. Par rapport à 2019, on estime que 108 millions de travailleurs supplémentaires sont extrêmement ou modérément pauvres, ce qui signifie qu'eux-mêmes et les membres de leur famille doivent vivre avec moins de 3,20 dollars par jour en termes de parité de pouvoir d'achat. Cinq années de

progrès pour éradiquer la pauvreté au travail ont été réduites à néant, puisque les taux de pauvreté des travailleurs sont revenus à leur niveau de 2015.

Si l'on regarde vers l'avenir, la croissance projetée de l'emploi sera insuffisante pour combler les déficits générés par la crise. Un processus de reprise économique inégale à l'échelle mondiale pourrait s'amorcer à partir du second semestre de 2021, grâce aux progrès de la vaccination et aux dépenses budgétaires à grande échelle. Ces effets positifs resteront cependant pour la plupart limités géographiquement sans une action politique internationale concertée portant à la fois sur la distribution des vaccins et sur le soutien budgétaire, y compris par l'allègement de la dette. Au niveau mondial, la reprise devrait entraîner la création nette de 100 millions d'emplois en 2021 puis de 80 millions en 2022. Toutefois, l'emploi prévu en 2021 ne sera toujours pas à la hauteur de son niveau d'avant la crise. En outre, il est probable qu'il y aura moins d'emplois que ceux qui auraient été créés en l'absence de pandémie. Si l'on tient compte de cette croissance perdue de l'emploi, le déficit mondial d'emplois induit par la crise devrait s'élever à 75 millions en 2021 et à 23 millions en 2022 (voir la figure ci-dessous). Le déficit correspondant en heures de travail en 2021 s'élève à 3,5 pour cent, soit l'équivalent de 100 millions d'emplois à plein temps. La progression plus lente que prévu des campagnes de vaccination, associée à une résurgence de la pandémie au début de 2021, explique la révision à la baisse de 0,5 pour cent de la récupération des heures de travail

► **Déficit mondial d'emplois induit par la pandémie, par rapport à 2019 (en millions)**



Note: Les points rouges indiquent la prévision de pertes réelles d'emplois par rapport à 2019. Les points bleus indiquent l'évolution estimée s'il n'y avait pas eu de pandémie, montrant ainsi la croissance perdue de l'emploi. Les chiffres à l'intérieur des barres correspondent au déficit total d'emplois induit par la pandémie pour une année donnée (c'est-à-dire le déficit dû à la combinaison des pertes réelles d'emplois et de la croissance perdue de l'emploi).

Source: Estimations du BIT.

perdues depuis la publication, fin janvier 2021, de la septième édition de *l'Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail*. La nouvelle projection indique que 10 millions d'emplois équivalents plein temps supplémentaires resteront perdus en 2021, soit un total de 100 millions, contre 90 millions avant la révision.

La croissance prévue de l'emploi sera trop faible pour offrir suffisamment de possibilités d'emploi aux personnes qui sont devenues inactives ou chômeuses pendant la pandémie et aux jeunes qui entrent sur le marché du travail et dont l'éducation et la formation ont été fortement perturbées. Il en résulte que de nombreux travailleurs auparavant inactifs qui entreront dans la population active ne pourront pas trouver d'emploi. Cela devrait entraîner une hausse soutenue et prononcée du chômage: de 187 millions de chômeurs en 2019 à 220 millions en 2020, 220 millions en 2021 et 205 millions en 2022. Jusqu'à la crise due au COVID-19, le taux de chômage projeté de 5,7 pour cent en 2022 avait été enregistré pour la dernière fois en 2013. Contrairement à la situation qui prévalait cette année-là, le chômage devrait être élevé dans les pays à tous les niveaux de revenus en 2022, et les pays à revenu intermédiaire devraient être les plus touchés. La reprise sera en effet relativement plus rapide dans les pays à revenu élevé. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, l'accès plus limité aux vaccins et les contraintes plus fortes sur les dépenses budgétaires freineront la relance de l'emploi. Dans le même temps, bon nombre de ces pays n'ont eu d'autre choix que de lever rapidement les mesures de fermeture des lieux de travail, car les niveaux de déficit et de dette

publics ainsi que la recrudescence de la pauvreté ne leur permettaient pas de maintenir un confinement sur de longues périodes.

Pour aggraver les choses, un grand nombre des emplois nouvellement créés devraient être de faible productivité et de mauvaise qualité. Entre 2019 et 2022, le taux de croissance moyen de la productivité du travail devrait tomber au-dessous de celui d'avant la crise pour tous les pays, sauf ceux à revenu élevé. Le manque de possibilités d'emplois productifs sera plus grave dans les pays à faible revenu, en raison de la croissance atone du produit intérieur brut et de la forte augmentation de la population en âge de travailler. Dans ces pays, la croissance annuelle moyenne de la productivité du travail devrait passer d'un taux déjà modeste de 0,9 pour cent pour la période 2016-2019 à un taux négatif de -1,1 pour cent pour 2019-2022. Cette évolution alarmante rend l'objectif d'éradication de la pauvreté d'ici à 2030 encore plus insaisissable. Le passage au travail indépendant – qui se caractérise de manière disproportionnée par un travail informel à faible productivité – est un autre signe de la détérioration de la qualité du travail. Dans 14 pays à revenu intermédiaire dont les données sont disponibles, l'emploi indépendant a moins reculé que l'emploi salarié au deuxième trimestre de 2020. Lorsque l'emploi s'est redressé au troisième trimestre de 2020, cette reprise a été plus forte pour l'emploi indépendant. Au niveau mondial, on estime que les pertes d'emplois chez les salariés sont deux fois plus importantes que chez les travailleurs indépendants en 2020, ce qui entraîne une modification de la structure de l'emploi.

Les conséquences très inégales de la crise exacerbent les déficits de travail décent et les inégalités sociales préexistants

De nombreuses entreprises, notamment les micro et petites entreprises, ont déjà fait faillite ou sont face à un avenir très incertain, avec des conséquences négatives sur leur productivité future et leur capacité à retenir les travailleurs. Le problème est plus prononcé dans les secteurs d'activité économique qui ont été les plus touchés par la crise, à savoir l'hébergement et la restauration, le commerce de gros et de détail, la construction et l'industrie manufacturière, ainsi que dans ceux qui comptent un grand nombre de petites entreprises. Celles-ci ont moins de chances d'avoir les moyens financiers de résister à des

perturbations prolongées de leurs activités. Celles qui n'ont pas fermé sont écrasées par des niveaux d'endettement élevés qui compromettent leurs possibilités d'investissements futurs et de croissance de la productivité. Selon une enquête du BIT menée au deuxième trimestre de 2020 auprès de 4 520 entreprises dans 45 pays, 80 pour cent des microentreprises et 70 pour cent des petites entreprises étaient confrontées à d'importantes difficultés financières. Les entreprises informelles sont dans la situation la plus précaire étant donné leur incapacité à accéder aux aides publiques liées au COVID-19 ou aux lignes de crédit formelles.

Les travailleurs informels ont également été touchés de façon démesurée par la crise.

Environ 2 milliards de travailleurs – soit 60,1 pour cent des personnes employées dans le monde – travaillaient de manière informelle en 2019. Les salariés informels risquaient trois fois plus que leurs homologues formels et 1,6 fois plus que les travailleurs indépendants de perdre leur emploi en raison de la crise, ce qui contribue à l'évolution observée vers le travail indépendant. En outre, en raison de leur statut informel, ils ont moins de chances de bénéficier d'une protection sociale. Comme beaucoup de ces travailleurs ont un taux d'épargne plus faible, ils risquent de s'enfoncer davantage dans la pauvreté. Leur situation déjà défavorable et les graves perturbations de leur vie professionnelle sont susceptibles de nuire à leurs futures trajectoires sur le marché du travail. De plus, les fortes variations régionales dans l'ampleur de l'informalité expliquent en partie les conséquences très inégales de la crise du COVID-19 d'un pays à l'autre.

De même, l'impact non uniforme de la crise et le niveau de qualification sont interdépendants, ce qui exacerbe les inégalités sociales par un autre biais.

Les travailleurs les plus qualifiés exercent souvent des professions qui ont été moins touchées par les pertes d'emplois et qui ont bénéficié d'options de travail à distance. La possibilité de travailler à domicile dans des professions plus qualifiées et dans des zones où l'accès à Internet est plus facile a accentué les inégalités entre le Nord et le Sud, entre les ménages de statuts socio-économiques différents et entre zones rurales et zones urbaines. Dans le même temps, le passage à un environnement en ligne soulève des questions liées aux conditions de travail à domicile – en particulier des inquiétudes quant à l'effacement des frontières entre vie professionnelle et vie personnelle, et aux besoins accrus en matière de garde d'enfants. En outre, le passage au travail à domicile pourrait affaiblir la cohésion sociale, car les lieux de travail jouent traditionnellement un rôle important pour l'interaction humaine.

La crise fragilise les progrès en matière d'égalité entre les sexes, car les femmes ont subi des pertes d'emplois démesurées et vu leur temps de travail non rémunéré augmenter.

Le bouleversement des marchés du travail a eu des conséquences dévastatrices tant pour les hommes que pour les femmes. Pourtant, l'emploi des femmes

a diminué de 5 pour cent en 2020, contre 3,9 pour cent pour les hommes. De plus, 90 pour cent des femmes qui ont perdu leur emploi en 2020 ont quitté la vie active, ce qui laisse penser que leur vie professionnelle pourrait être perturbée pendant une période prolongée si des mesures appropriées ne sont pas adoptées. Une question transversale qui touche les femmes dans tous les pays, secteurs, professions et types d'emploi tient à la charge accrue de garde d'enfants et d'enseignement à domicile leur incombant de manière disproportionnée, ce qui entraîne une augmentation du temps de travail non rémunéré des femmes et renforce la répartition traditionnelle des rôles entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, les femmes occupent souvent des emplois de première ligne, comme les aides-soignantes ou les employées de magasins d'alimentation, qui présentent des risques sanitaires élevés et des conditions de travail difficiles. Les reculs en matière d'égalité entre les sexes sont particulièrement problématiques dans les régions où les écarts entre hommes et femmes étaient déjà importants avant la crise.

La crise a touché de nombreux jeunes à un moment décisif de leur vie, perturbant leur passage de l'école ou de l'université au travail.

L'expérience des crises précédentes montre que l'entrée sur le marché du travail pendant une récession réduit les probabilités d'emploi à long terme, les salaires et les perspectives d'acquisition de compétences sur le tas. Cela est dû au fait qu'il y a moins d'emplois disponibles et que le chômage est donc plus élevé, mais aussi au fait que les jeunes qui trouvent un emploi risquent plus d'occuper des postes temporaires tant que la confiance des entreprises reste ébranlée. Bien que les récessions puissent également inciter les jeunes travailleurs à s'investir résolument dans l'éducation formelle, la part des jeunes sans emploi et ne suivant ni étude ni formation a augmenté entre 2019 et 2020 dans 24 des 33 pays disposant de données. En outre, la pandémie a gravement perturbé les possibilités d'éducation, en particulier dans les régions du monde qui ne disposent pas de l'infrastructure numérique et des capacités nécessaires pour passer à l'enseignement à distance.

La crise du COVID-19 a mis en évidence la situation vulnérable des travailleurs migrants.

Nombre d'entre eux ont perdu brusquement leur emploi, et leurs salaires n'ont pas été versés, ou tardivement, alors qu'ils n'avaient souvent pas

accès aux prestations sociales qui auraient pu compenser leurs pertes de revenus. Cette situation a aggravé l'impact de la crise tant dans les pays de destination que dans les pays d'origine. Dans les pays de destination, les secteurs qui dépendent des travailleurs migrants saisonniers ont eu du mal à garder leurs effectifs en raison des restrictions généralisées de déplacement. Dans les

pays d'origine, la baisse des envois de fonds a eu des conséquences négatives. Les envois de fonds constituent une source majeure de revenus dans de nombreux pays pauvres, où ils sont essentiels pour soutenir à la fois les revenus des ménages et la demande intérieure. Leur diminution a donc exacerbé la pauvreté dans les pays d'origine des migrants.

Empêcher des dégâts à long terme sur le plan économique et social dans le monde nécessite un vaste programme d'action concerté et centré sur l'humain

Avec les déficits de travail décent et les inégalités, la pandémie de COVID-19 est passée d'une crise de santé publique à une crise sociale et de l'emploi qui a bouleversé les moyens de subsistance de millions de travailleurs. En l'absence d'action politique de grande ampleur et concertée, il existe un risque réel que le creusement des inégalités et la réduction des progrès globaux dans le monde du travail persistent dans de multiples dimensions. Une action politique internationale est nécessaire pour garantir un accès mondial aux vaccins et une aide financière pour les pays en développement – notamment par la restructuration de la dette. Les gouvernements, en consultation avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, doivent saisir l'occasion et s'attaquer aux déficits persistants de travail décent, afin que les marchés du travail puissent être reconstruits de manière plus juste et durable. Comme indiqué dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail (2019), une telle entreprise implique de placer «les droits des travailleurs ainsi que les besoins, les aspirations et les droits de toutes les personnes au cœur des politiques économiques, sociales et environnementales». Une relance centrée sur l'humain devrait donc chercher à :

1) *Promouvoir une croissance économique de grande envergure et la création d'emplois productifs*, grâce à des investissements dans des secteurs qui peuvent être une source d'emplois décents et qui favorisent une transition juste, l'égalité des sexes et des marchés du travail dynamiques. Pour la relance, il est essentiel de veiller à ce que les pays disposent d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour combler les lacunes existantes en

matière d'infrastructures physiques et sociales, et à ce que les économies disposent d'assez de liquidités pour favoriser l'accès au crédit dont le secteur privé a besoin.

2) *Soutenir les revenus des ménages et les transitions sur le marché du travail, en particulier pour les personnes les plus touchées par la crise*, par des politiques actives du marché du travail, des services publics de l'emploi et des services de soins de qualité fournis par l'État. Les investissements dans ces domaines facilitent la participation des travailleurs au marché du travail et leur permettent d'améliorer leurs perspectives par l'acquisition de compétences plus élevées.

3) *Renforcer les fondements institutionnels d'une croissance économique et d'un développement inclusifs, durables et résilients*, en améliorant les systèmes de protection sociale, en favorisant la formalisation et en veillant à ce que tous les travailleurs, quels que soient leurs arrangements contractuels, aient le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective, bénéficient de conditions de travail sûres et salubres et d'un salaire minimum adéquat.

4) *S'engager dans le dialogue social pour élaborer et assurer la mise en œuvre effective de stratégies de relance centrées sur l'humain*. Ces stratégies sont mieux conçues et plus efficaces lorsqu'elles sont le fruit du dialogue et de la négociation entre les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs. Des négociations bipartites et tripartites devraient être menées pour traiter des questions essentielles concernant les lieux de travail, notamment la sécurité et santé au travail.

Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent

L'Organisation internationale du Travail est l'institution des Nations Unies spécialisée dans les questions liées au monde du travail.

Elle rassemble gouvernements, travailleurs et employeurs autour d'une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, en soutenant la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.

ilo.org

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
1211 Genève 22
Suisse

